



PROCÈS-VERBAL
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
ÉTABLISSEMENT SAINT-PHILIPPE

PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE KAMOURASKA – RIVIÈRE-DU-LOUP
ÉCOLES SAINT-PHILIPPE, NOTRE-DAME ET J.-C. CHAPAIS

Procès-verbal de la deuxième séance ordinaire du conseil d'établissement tenue le mercredi 12 décembre 2018 à 19 h 15 à l'école Notre-Dame.

ÉTAIENT PRÉSENTS

Parents : Isabelle Rossignol, Manon Bélanger, et Éric Maltais, Jolaine Chiasson

Enseignants : Florence Lévesque, Élise Chénard, Stéphanie Landry

Personnel de soutien : Caroline Caron, technicienne en service de garde

Professionnel :

Direction : Nathalie Nolin

Commissaire :

ÉTAIT ABSENT : Céline Langlais, Florence Paul, Stéphanie Dionne, Frédérique Grenier-Tardif

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET VÉRIFICATION DU QUORUM

Madame Isabelle Rossignol accueille les membres, souhaite la bienvenue et constate le quorum. La séance est ouverte à 19 h 15. Madame Nathalie Nolin remercie toutes les personnes présentes de leur présence et leur implication.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CÉ # 18-19--013

Il est proposé par Manon Bélanger et résolu :

QUE l'ordre du jour de la séance soit adopté tel que déposé et que le point varia restera ouvert tout au long de la réunion.

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA DERNIÈRE SÉANCE DU C.É.

CÉ # 18-19-014

Une correction au nom de Jolaine sera apportée, car c'était écrit Jolène.

Il est proposé par Florence Lévesque et résolu :

QUE le procès-verbal de la séance du conseil d'établissement du 18 octobre 2018 soit adopté tel que proposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. SUIVI AU PROCÈS-VERBAL

Aucun point à discuter.

5. DOSSIER DE DÉCISION

CÉ # 18-19-015

5.1 Approbation du plan d'action pour prévenir et traiter la violence et l'intimidation

Il est proposé par Florence Lévesque et résolu :

QUE le plan d'action pour prévenir et traiter la violence et l'intimidation pour l'année scolaire 2018-2019 soit adopté tel que proposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

5.2.1 Adoption des allocations et répartition des montants reçus pour les mesures dédiées et protégées 2018-2019

CÉ # 18-19-016

Madame Nolin distribue un tableau à chaque membre présent et passe en revue les différents montants alloués pour les mesures dédiées et protégées 2018-2019 de notre établissement. Une résolution sera signée et envoyée à la commission scolaire Kamouraska-Rivière-du-Loup.

ALLOCATION ET RÉPARTITION DES MONTANTS REÇUS POUR LES MESURES DÉDIÉES ET PROTÉGÉES 2018-2019

CONSIDÉRANT la mise en place de mesures budgétaires dédiées et protégées 2018-2019 par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES);

CONSIDÉRANT QUE certaines mesures font l'objet de projets centralisés;

CONSIDÉRANT QUE le MEES souhaite être informé des montants qui sont alloués aux écoles et de l'utilisation prévue de ces montants;

CONSIDÉRANT la présentation faite par la direction quant à l'ensemble des sommes allouées à l'école dans le cadre des mesures dédiées, protégées et décentralisées pour 2018-2019;

IL EST PROPOSÉ par Manon Bélanger et résolu :

QUE le conseil d'établissement confirme que la Commission scolaire de Kamouraska-Rivière-du-Loup a alloué à l'école, dans le cadre des mesures dédiées et protégées 2018-2019, un montant total de **185 305.00 \$**.

5.2.2 Adoption des prévisions budgétaires du conseil d'établissement

CÉ # 18-19-017

Madame Nolin mentionne que le budget du conseil d'établissement pour l'année scolaire 2018-2019 est de 1 500 \$. Tel qu'adopté lors du dernier conseil d'établissement en octobre dernier par Caroline Caron.

QUE le budget du conseil d'établissement pour l'année scolaire 2018-2019 soit adopté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

CÉ # 18-19-018

5.3 Adoption des critères de sélection de la direction d'école

Avis du Conseil d'établissement de Saint-Philippe sur les critères de sélection de la direction de l'école

CONSIDÉRANT la consultation menée par la Commission scolaire de Kamouraska–Rivière-du-Loup sur les critères de sélection de la direction de l'école aux termes d'une lettre datée du 31 octobre 2018;

CONSIDÉRANT la documentation jointe à cette lettre, à titre indicatif, laquelle décrit différents critères qui peuvent être identifiés comme étant à privilégier advenant un changement à la direction de l'école au cours des prochaines années;

CONSIDÉRANT les avis exprimés lors de la séance;

Il est proposé parlabelle Rossignol et résolu que le conseil d'établissement :

AVISE la Commission scolaire de Kamouraska–Rivière-du-Loup des critères de sélection qu'il privilégie advenant un changement à la direction de l'école au cours des prochaines années, lesquels sont identifiés au document annexé;

MANDATE le directeur / la directrice de l'École pour qu'une copie de la présente résolution et du document annexé soient envoyées à la commission scolaire dans les délais prescrits.

5.4 Autorisation pour les sorties éducatives et les modifications à l'horaire

CÉ # 18-19-019

Le Conseil d'établissement sera avisé des sorties lors des réunions ou par courriel.

Mont-Carmel

La journée blanche : 14 janvier

Modification à l'horaire : Les maternelles 4 ans auront congé d'école jeudi le 20 décembre PM, mais seront à l'école vendredi, le 21 décembre PM pour participer aux activités de Noël.

Saint-Philippe

Sortie aux quilles de Saint-Pascal, le 21 décembre 2019, pour tous les élèves.

La journée blanche : 5 février

Saint-Denis

La journée blanche : 5 février

Modification à l'horaire : Dîner pour tous les élèves le 21 décembre

Modification à l'horaire : Les maternelles 4 ans auront congé d'école jeudi, le 20 décembre PM, mais seront à l'école vendredi, le 21 décembre PM pour participer aux activités de Noël.

Activité de science pour les 4^e-5^e-6^e année à l'école secondaire Chanoine-Beaudet., le 18 février

Il est proposé par et résolu :

QUE les sorties éducatives et les modifications à l'horaire soient adoptées telles que proposées.

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ.

5.5 Activités OPP – Saint-Denis

CÉ # 18-19-020

L'OPP désire faire des activités du dîner de Noël et auront besoin de retirer de l'argent du compte de l'OPP pour acheter des denrées qui serviront à cuisiner de la soupe et des desserts.

Il est proposé par madame Florence Lévesque, et résolu :

QUE les activités soient approuvées telles que proposées.

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ.

6. DOSSIERS D'INFORMATION

6.1 AIDE ET SOUTIEN

Madame Nathalie nous mentionne que l'auteur jeunesse Nicolas Paquin offre à raison d'une période par semaine, des ateliers de lecture pour les garçons du 2^{ième} et du 3^{ième} cycle avec des besoins en français et de motivation.

6.2 PROJET EDUCATIF

Madame Nolin explique que les établissements d'école du Québec doivent faire leur projet éducatif cette année et cela pour les années 2019-2022. Les parents seront consultés. En lien

avec son élaboration, les parents ont reçu le Plan d'engagement vers la réussite de la commission scolaire.

6.3 LA SEXUALITÉ À L'ÉCOLE

L'éducation à la sexualité fait maintenant partie du programme de formation des écoles québécoises et 20 apprentissages sont ciblés par le ministère pour le primaire. Nos enseignants seront soutenus dans l'appropriation de ces nouvelles notions par les ressources externes et complémentaires, comme les infirmières du réseau de la santé et la sexologue de la commission scolaire. Madame Nathalie présente un tableau synthèse des apprentissages du préscolaire à la 6^{ème} année.

7. INTERVENTIONS

7.1 PERSONNEL ENSEIGNANT

CÉ # 18-19-021

Notre-Dame

Voir les demandes d'approbation.

Saint-Philippe

Voir les demandes d'approbation.

Saint-Denis

Voir les demandes d'approbation.

Éducation physique

Voir les demandes d'approbation.

Il est proposé par et résolu : Caroline Caron

QUE les sorties éducatives soient adoptées telles que proposées.

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ.

7.2 REPRÉSENTANTE DU SERVICE DE GARDE

CÉ # 18-19-022

Lors de la journée pédagogique du 7 janvier les élèves iraient jouer aux quilles à Saint-Pascal en avant-midi et patiner en après-midi.

Il est proposé par et résolu : Stéphanie Landry

QUE les sorties éducatives suivantes soient adoptées telles que proposées.

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ.

7.3 REPRÉSENTANTE DU COMITÉ DE PARENTS

Nous avons jusqu'au 24 mai 2019 pour soumettre un projet au comité de parents pour une bourse. L'an dernier le projet d'expo-science avait remporté un prix. Malheureusement, nous ne pouvons présenter ce projet une deuxième fois. L'implication des parents est un critère déterminant.

7.4 COMMISSAIRE

Absente

8. CORRESPONDANCE

Aucune correspondance.

9. QUESTIONS DU PUBLIC

Aucun public.

10. VARIA :

10.1 DEMANDE DE REMBOURSEMENT (FRAIS DE DÉPLACEMENT OCTOBRE ET DÉCEMBRE)

Les membres complètent leur demande de remboursement des frais de déplacement d'octobre et de décembre.

11. DATE DE LA PROCHAINE RÉUNION

La prochaine réunion aura lieu le jeudi 7 février 2019 à 19 h 15 à l'école Saint-Philippe.

12. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE À

CÉ # 18-19-023

Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités, il est proposé par Isabelle Rossignol; et résolu :

QUE la séance soit levée à 9 :30.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Isabelle Rossignol
Présidente

Nathalie Nolin
Directrice